

**COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170**  
**AVIS DE CONSULTATION - MAPA**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Commune de BRIGNOLES – Direction de la Commande Publique - Annexe Municipale - 19 Rue Lice de Signon – 83 170 Brignoles - Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax 04.94.59.16.93.- Courriel : achats.publics@brignoles.fr

**Objet du marché** : Fourniture et pose de structures de jeux multisports extérieurs.

**Type de marché** : Marché de fournitures et de services à lots séparés.

**Mode de passation** : Marché à procédure adaptée (Articles 26 II 2° et 28 du Code des Marchés Publics).

**Caractéristiques principales du marché :**

Ce marché comprend la fourniture et la pose de structures de jeux multisports extérieurs.

Il est divisé en 2 lots attribués par marché séparés :

- Lot n° 1 : « Structure multisports Berges du Carami ».

- Lot n° 2 : « Structure multisports HLM le Carami ».

**Option** : il est prévu pour chaque lot la même option, à savoir la fourniture et la pose de filets pare ballon en périphérie pour atteindre une hauteur maximum totale de la structure de 6.00 ml et en plafond sur toute la surface de l'aire de jeu. Il fournira un descriptif détaillé du filet (nature, dimension des mailles, section des brins) et des éléments nécessaires à la pose (nature et section des poteaux, des cables supports, dimensions des scellements).

**Code CPV** : 37410000-5

**Variantes** : non autorisées.

**Code NUTS** : FR825

**Type de procédure** : adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics.

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours.

**Modalités essentielles de financement** : Fonds propres.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché** : marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : Français.

**Unité monétaire utilisée** : L'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Conditions fixées aux Arts. 43 à 45 du CMP et précisées dans le règlement de consultation.

Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2 n'est pas produit).

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices.

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

- Description des moyens humains et techniques dont le prestataire dispose pour faire face à la bonne exécution des prestations.

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après :

- Prix des fournitures : 50 % - Qualité des fournitures et des prestations associées : 40 % - Délai d'exécution à réception du bon de commande : 10 %.

**Date limite de réception des offres** : Le Mardi 21 Juin 2011 à 16 Heures.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :**

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès du service Marchés Publics à l'adresse indiquée ci-dessus. Il est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://marches-securises.fr>

**Conditions de remise des offres :**

Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention « Fourniture et pose de structures de jeux multisports extérieurs – Lot n° ... - NE PAS OUVRIR » et le cachet de l'entreprise, ces offres seront remises contre récépissé et envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

**Visite obligatoire du(es) site(s) d'implantation des structures :**

Chaque candidat doit se rendre sur le (ou les) site(s) d'implantation des structures multisports, préalablement à la remise des offres, afin de reconnaître les lieux où les jeux seront implantés. Pour ce faire, un rendez-vous devra être pris auprès des services Techniques au 04 94 37 02 30 (M.Philippe Dupont : 06 85 25 73 72). A l'issue de la visite, un certificat sera délivré à l'opérateur économique. Ce dernier devra le joindre à son offre.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :**

Ordre administratif : Direction de la Commande Publique (coordonnées ci-dessus).

Ordre technique : Centre Technique Municipal (C.T.M.) - Avenue des Martyrs de la Résistance - 83170 Brignoles.

Tél.: 04 94 37 02 30 – Fax : 04 94 59 20 77.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83000 TOULON.

**Introduction des recours éventuels :**

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : Le Mardi 24 Mai 2011.**